

AKTEN BURGERLIJKE STAND POPPEL

Ans 13

Geboorteaangiften-Huwelijksakten-Overlijdensaangiften

Akte afdrukken?

- ga naar de akte die je wilt afdrukken
- selecteer op je adobe reader "printen"
- zet een vinkje bij "Huidige pagina"
- klik op OK

Een realisatie van:



Met dank aan:



Gemeentebestuur Ravels

104
L. F.

20

Le present registre contenant vingt deux feuillets etant
destiné pour l'office de l'Etat civil de la commune de Poppel
a y insérés les actes de naissances, mariages & Decés
a été coté & paraphé sur chaque feuille par un Procureur
Du tribunal de premiere instance siégeant à Eindhoven Departement
Des Deux nettes en vertu de l'article trente du Code Civil
Donc acte. fait en notre Bureau le deux Meidemieure an
treize

L. F. de S. de S.
L. F.

N^o 1.
N^o 16.

L'an treize de la Republique française Le onze
Du mois de Vendemiaire de l'an treize devant nous Jean Baptiste Bismans maire et officier
De l'Etat Civil de la Commune de Poppel arrondisse-
ment de Turenhout, Departement de Deux Nettes, sont
Comparus, Louis Lambert Joseph Spiet age de vingt
trois ans, sept mois, douze jours, né a Duxhemont Depar-
tement Du nord, propose de s'occuper d'habiter a
gilde, majeur, fils de Jean Lambert Spiet Perceur
de profession et de Marie Anne Joseph Linnel
domiciliés a Warneton consentant ainsi qu'il résulte
de leur procuration passée au dit Warneton treizieme
arrondissement Du Departement de la Lys le quatorze
septembre de l'an douze devant Louis Antoine Agnard
notaire laquelle sera annexée au present acte, et
de Marie Anne Joseph Augustin Gelou age de
vingt huit ans, quatre mois treize jours, natif de
arrondissement de abbville Departement de la Somme
fils de Joseph Gelou et de Marie Anne Gelou

au dit poppel, consentant ainsi qu'il résulte de
sa proclamation passée à poppel Arrondissement et
Département susdit le quatre de ce mois devant Jean
Baptiste Mermand notaire laquelle sera annexée
au présent acte, lesquels nous ont requis de procéder
à la célébration du mariage projetée entre eux et
dont les publications ont été faites devant la principale
porte de l'église paroissiale, savoir la première le
premier du mois de vendémiaire de Lan treize à onze
heures du matin et la second, le huit du mois courant
de Lan treize à onze heures du matin, et à quel lieu
de résidence du futur, la première, le premier du mois
de vendémiaire de Lan treize à onze heures du matin
et la second le huit du mois courant au treize à
onze heures du matin, aucune opposition ne nous
ayant signifié ni à Jean Woottenboigt notre collègue
de la commune de Gierle comme il résulte de son
Certificat délivré le neuf vendémiaire dernier qui
restera annexée au présent, faisant droit à leur
requête après avoir donné lecture de tous les
pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre VI du titre
du Code Civil intitulé du mariage avons demandé
au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent
se prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement, de puis
au nom de la Loi, que Louis Lambert Joseph poiet
et Marie Joanne Augustine Gelou sont unis par le
mariage, de quoi nous avons dressé acte, en présence
des messieurs Jean François Gelou âgé de cinquante
trois ans, proposé des donations domiciliaires à poppel
pour le futur, Jean Guillaum âgé de trente
trois ans, Louis Lambert des donations domiciliaires à poppel
pour le futur, Philippe du fond âgé de cinquante
trois ans, des donations domiciliaires à poppel

De Poppel, Département des Deux Hettes, arrondissement de Tournhout, sont comparus Henri Francke domicilié à Poppel, âgé de cinquante quatre ans profession cultivateur voisin et Gerard Godschalk domicilié en cette Commune âgé de trente six ans, profession ouvrier voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à dix heures du matin est décédé Adriaen Miermans âgé de cinquante six ans, profession ouvrier, né à welle domicilié à Poppel marié, fils de feu Jean Miermans et Marie Elisabeth Janssens, en la maison N° Section quatre, et les déclarans ont signé avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite.

A. Francke // B. Miermans
L. G. Godschalk

N° 4.
L'an treize de la République le trente vendémiaire à deux heures de relevée par devant nous Jean Baptiste Miermans maire et officier de l'état civil de la commune de Poppel, arrondissement de Tournhout, Département des Deux Hettes, est comparu Jean van Jersel âgé de trente trois ans, profession cultivateur domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né ce jour d'hui à cinq heures du matin de Lui déclarant et de Catharine Wiebeghes son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Gerard, les dits déclaration et présentation faites en présence de Adriaen Boers âgé de soixante trois ans, profession cultivateur et Henri van Hees âgé de trente ans profession tisserand domiciliés tous les deux dans cette Commune de Poppel, et ont les père et témoins signé avec nous le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture, accepté le père qui a déclaré savoir écrire.

J. P. H. // B. Miermans
A. Boers

W. 5.
2.

Sub 32



L'an treize de la République
 le Dix du mois de brumaire par
 devant nous Jean Baptiste Widmann maire et officier
 de l'état civil de la Commune de Poyypel. Département
 des Deux Cèthes, arrondissement de Turin.
 sont comparus devant nous int. ven. Domicilié à cette
 Commune âgé de quarant ans. profession Cultivateur
 voisin et Joseph Toriacus Domicilié à Poyypel. âgé
 de trente sept ans. profession Charbonnier aussi voisin.
 lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à dix heures du
 matin est décédée Jacoba Widmann âgé de quarant
 quatre ans. Domiciliée à Poyypel mariée fille de feu
 Henri Widmann et Cornélie Giebert. en la maison
 N° Section quatre et les déclarans ont signé avec
 nous le présent acte après que lecture leur en a été
 faite.

W: Int Ven J. Widmann
 Joseph Toriacus

W. 6.
M.

L'an treize de la République le Soix du mois
 de brumaire à onze heures du matin par devant nous
 Jean Baptiste Widmann maire et officier de l'état civil
 de la Commune de Poyypel. arrondissement de Turin.
 Département de Deux Cèthes, sont comparus Sebastien
 Cyprien âgé de quarant sept ans. une mois, dix huit
 jours. né en cette Commune profession Cultivateur
 Domicilié au dit Commune. majeur fils de feu Adrien
 Cyprien. Décédé à Poyypel le neuf jui l'an mille
 sept cent soixant neuf. et de Catharina Joesse décédée
 à Poyypel le quatorze mai l'an mille sept cent quat
 vingt trois Comme il constate par actés de décès
 delivré en cette Commune le quinze du mois courant
 lesquels seront annexés au présent acte, Et Joanne
 maire de Jougé âgé de trente une ans. trois
 mois onze jours. né en cette Commune Domicilié

Dans le dit Commun, majeure fille de feu Pierre
de Jougé décédé à poissy le sept novembre Lan
mille Sept cent quatre vingt, comme il constata par
l'acte de décès delivré à poissy le quinze du mois
Courant, et de Jeanne Martens profession Cultivatrice
Domiciliée à poissy, consentant ainsi qu'il résulte
de la procuration passée à toutout. De même Arr
-dissement et Département sus dit le quatorze Brumaire
du mois Courant devant Jean Baptiste Mermand
notaire laquelle sera annexée au présent acte,
lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du mariage projeté entre eux et dont les publica-
-tions ont été faites devant le principal porte de
L'Eglise paroissiale, savoir. le premier le six
du mois de Brumaire de Lan treize à onze heures
du matin, A la second le treize du mois Courant
à onze heures du matin, aucune opposition au dit
mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit
à leur requisiion après avoir donné lecture de
toutes les pièces ci dessus mentionnés et du Chapitre
Six du titre du Code Civil intitulé du mariage,
avons demandé au futur époux et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et
pour femme Chacun d'eux ayant répondu sépai-
-ment et affirmativement, déclarons au nom de la
Loi que Bastien Coppens et Jeanne Marie de Jougé
sont unis par le mariage, de quoi nous avons dressé acte
en présence de maître de Jougé âgé de vingt neuf ans
fils de L'époux, Jean Baptiste Lambrechts âgé de trente
neuf ans, profession Domestique, Jean Baptiste de Jougé
âgé de quarant quatre ans, profession Cultivateur et

son grand-père Dominique au dit jour, consentant
ainsi qu'il résulte de la procuration passée à Weid
arrondissement et Département sus dit le Du mois
de fructidor au Douze devant Jean Baptiste Mermeas
notaire laquelle sera annexée au présent acte, les
quels nous ont requis de procéder à la célébration du
mariage projeté entre eux et dont les publications
ont été faites devant la principale porte de l'église
paroissiale, savoir le premier le quinze du mois
de fructidor au Douze à onze heures du matin et
le second le vingt deux du même mois à onze heures
du matin et à quel été lieu de résidence du futur
la premier, le quinze du mois de fructidor au Douze
à onze heures du matin et le second le vingt deux
du même mois à onze heures du matin, aucune opposi-
tion ne nous ayant significé ni à Jean Woostenberg
notaire collègue de la commune de Gheel comme il
résulte de son Certificat délivré le huit vendémiaire
au treize qui restera annexé au présent, faisant
droit à leur acquisition après avoir donné lecture
des trois pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre
Six du titre du Code Civil intitulé du mariage
avons demandé au futur époux et à la future
épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour
femme Chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement, déclarons au nom de la Loi
que Georges Capitan Mathieu Mondelli et mari-
théa Chomé sont unis par le mariage de quoi
nous avons dressé acte, en présence des notaires

ignate Joseph Chomé âgé de cinquante ans, ^{Libre}
 cinq ans, veuve des Douanes Murtelle
 le pappel, pere de la future, Jean-Baptiste
 de Joule âgé de quarant quatre ans, profession cultivateur
 Jean-Engels âgé de trente cinq ans, profession Gardon
 et Gerard Godschall âgé de trente six ans profession
 ouvrier, domiciliés tous les temoins dans le dit Commune
 de pappel, lesquels apres qu'il leur en a été donné
 lecture. L'ont signé avec nous et les parties
 Contractantes



Jean Engels
 J B de Joule M J Chomé
 G Godschall & M Mermaud

N. 8.
 M.

L'an treize de la Republique le vingt six du mois
 de brumaire a Paris nous de velice par devant nous
 Jean-Baptiste Mermaud maire et officier de l'Etat-civil
 de la Commune de pappel, arrondissement de tuncourt
 Departement des Deux-Herbes, sont comparus Adrien
 van Neltt âgé de trente quatre ans, dix mois, trois
 jours, né en cette Commune profession cultivateur d'ou
 vrier au dit Commune, majeur fils de feu Conseil van
 Neltt décédé a pappel le trois octobre l'an mille sept
 cent quatre vingt quinze comme il Constato par acte
 de décès delivré a pappel le six brumaire de mois
 courant, et de Jeanne Wieberghis âgé de soixante quatre
 profession cultivateur domiciliée a pappel, Contratant
 ainsi qu'il resulte de la promotion passé a notre
 Departement des Deux-Herbes le dix sept brumaire de
 mois courant devant Jean-Baptiste Mermaud notaire

laquelle sera annexée au présent acte, Et Jeanne Marie
Janssen âgée de vingt cinq ans et vingt cinq jours, née
à Weelde domiciliée au dit bourg de Weelde, majeure
fille de feu Adrien Janssen décédé à Weelde le sept
octobre L'an mille sept cent quatre vingt quatorze, femme
il legitime par l'acte de décès délivré par le maire de
Weelde le douze du mois courant, et de Catharine Medda
âgée de cinquante cinq ans, profession catholique domiciliée
à Weelde, C'est ainsi qu'il résulte de la procuration
passée à Weelde Département Suddit le dix sept brumaire
du mois courant devant Jean Caspette Notaire
laquelle sera annexée au présent acte, lesquels nous
ont requis de procéder à la célébration du mariage
projeté entre eux et dont les publications ont été
faites devant la principale porte de l'église parois-
siale, savoir la première, le treize du mois de
brumaire L'an treize à onze heures du matin, et
la seconde le vingt du même mois, à onze heures du
matin, et à Weelde Lieu de résidence de la future
la première, le treize du mois de brumaire au treize
à onze heures du matin, et la seconde le vingt du
même mois à onze heures du matin, au lieu oppositif
ne nous ayant signifié ni a Joseph marinus notre
Collègue de la Commune de Weelde, comme il résulte
de son Certificat délivré le vingt un du mois de brumaire
au treize qui sera annexée au présent acte, faisant
voit à leur requête, après avoir donné lecture
des tous les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre
de la loi du Code Civil intitulé du mariage
avons demandé au futur époux et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et
pour femme Chacun d'eux ayant répondu.

5
CH 6

= mut et affirmativement, de ~~parties~~ ~~parties~~
 au nom de la Loi, que Adria van Aelst et
 Joanne Maria Janssen sont unis par le mariage.
 De quoi nous avons dressé acte en présence de
 Conseil: van Loon âgé de quarant ans. profession
 Cultivateur. Domicilié a ~~pende~~, Cousin de la future
 Adria Vieques âgé de quarant quatre ans profes-
 sion Boulanger. Domicilié a ~~poppe~~, Jean Baptiste
 Wouters âgé de trente Sept ans. profession tisserand
 et Jean Engels âgé de trente cinq ans profession fonde-
 = rien. Domiciliés les deux témoins aussi. Dans le dit
 Commune de ~~poppe~~, lesquels après qu'il leur en a
 été donné aussi lecture. Sont Signés avec nous et
 les parties contractant.

C. van Loon
 J. Vieques
 M. Wouters

Ad. Van Aelst
 Joanna Maria Janssen
 J. Engels
 J. Wouters
 Marie

L'an treize de la République le vingt sept du mois de
 brumaire a neuf heures du matin jour devant nous Jean-
 = Baptiste Wouters Maire et officier de l'état civil de
 la Commune de ~~poppe~~, assisté d'unant de témoins, ~~depar-~~
 = tenant des deux Parties, est comparu Adria Vieques âgé
 de vingt huit ans, profession tisserand domicilié a ~~poppe~~,
 lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né
 le vingt six du mois courant a trois heures de relevé, de lui
 déclarant et de professionnelle Elise âgé de vingt Sept ans,
 son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le
 surnom de Conseil, les dits déclarations et présentations faites
 en présence de Jean Elise âgé de dix huit ans,

N. 9.
 N.

Sixième filien et Joseph van Eyndhoven âgé de vingt huit
profession Cultivateur Domiciliés tous les deux en cette Commune
de Poppel, et ont les père et teneurs signés avec nous
présent acte de naissance après qu'il leur en a été faite
lecture, accepté le premier témoin qui a déclaré ne savoir
rien

Edouard van
Josephus V. Eyndhoven

J. B. Diekmans
maire

N. 10.

1.

L'an treize de la République le vingt huit du
mois de Janvier à deux heures de relevée par
devant nous Jean Baptiste Diekmans maire et officier
de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondisse-
ment de Turnhout, Département de 3 Deux Lettres
sont comparus venue int ven Domicilia en cette
Commune âgé de quarant ans. profession Cultivateur
voisin et Guillien van Hees Domiciliés au dit Com-
-mune âgé de soixant cinq ans profession Cultivateur
aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui
à six heures du matin est décédée Antonette de
jongh âgée de quarant cinq ans, Domiciliée a Poppel
veuve de feu Jacques Thomas, fille de Nicolas de
jongh âgé de soixant seize ans. profession filien
Domiciliés a Poppel, et de Lévia van Tonger veuve
en la maison de Section quatre et les déclarans
ont signé avec nous le présent acte après que
lecture leur en a été faite N. 11: 4 et 5 on

Edouard van Hees

J. B. Diekmans
maire

N. 11.

1.

L'an treize de la République le huit du mois
de Janvier à neuf heures du matin par devant
nous Jean Baptiste Diekmans maire et officier
de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondis-

sement de tumbout, Département
 Des Deux Lëttes, est comparu Corneil
 van Lel âgé de vingt sept ans, profession tisserand
 domicilié a poppel lequel nous a présenté un enfant
 du sexe féminin né ce jour d'hui à une heure du
 matin de lui déclarant et de joanne marie de
 witte âgée de trente neuf ans, son épouse et à
 laquelle il a déclaré vouloir donner les portions
 de joanne marie, les dits déclarations et présentations
 faites en présence de josph van Eyndhoven âgé de
 vingt huit ans, profession Cultivateur, et henri wilboits
 âgé de trente trois ans, profession tailleur domiciliés
 tous les deux en cette Communne de poppel et ont les pères
 et témoins signés avec nous le present acte de naissance
 après qu'il leur a été faite lecture, accepté le père
 qui a déclaré ne savoir de rien
 Josephus & Eyndhoven
 Hendricus Wilboits



n. 12.
 N.

Le treize de la République le vingt sept du mois
 de nivose à deux heures de relevée par devant nous Jean
 Baptiste Ledermann maire et officier de l'état civil de la
 Communne de poppel, arrondissement de tumbout, Départe-
 ment des Deux Lëttes, est comparu Jean Matersen
 âgé de vingt huit ans, profession Cultivateur domicilié
 a poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
 né ce jour d'hui à huit du matin de lui déclarant
 et de marie baxx âgée de trente ans son épouse et
 à lequel il a déclaré vouloir donner les portions de Adrien
 les dits déclarations et présentations faites en présence de henri
 Jean Guayde cinquante cinq ans, profession Cultivateur et josph
 Matersen âgé de soixante sept ans profession Cultivateur domici-
 liés tous les deux en cette Communne de poppel, et ont les
 pères et témoins signés avec nous le present acte de naissance
 après qu'il leur a été faite lecture et Matersen
 Jean Matersen
 J. Ledermann

N. 13.

L'an treize de la republique le deux de mois de pluviôse
par devant nous Jean Baptiste Biemanns maire et officier
de l'état civil de la Commune de Joppel, Département
des Deux Lèthes, arrondissement de Tumbout, sont comparus
Joseph ma tetter Domicilié a Joppel âgé de
soixante sept ans, profession Cultivateur voisin, et Pierre
Diegen Domicilié a dit commune âgé de trente neuf ans
profession Cultivateur aussi voisin, lesquels nous ont déclaré
que ce jourd'hui a six heures du matin est décidée
Adriana van olmen âgé de trente quatre ans
Domiciliée a Joppel, mariée, fille de Jean Adrien
van olmen et de Marie van den nestgoor
en la maison N^o Section une, et les déclarants
ont signés avec nous le present acte après que lecture
leur en a été faite J. Biemanns

P. Diegen

J. Biemanns (mair)

N. 14.

L'an treize de la republique le treize pluviôse a
neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste Biemanns
maire et officier de l'état civil de la Commune de
Joppel, arrondissement de Tumbout, Département
des Deux Lèthes, sont comparus Pierre Engels Domicilié
en cette Commune, âgé de soixante et quinze ans,
particulier pere, et Jean Engels Domicilié au dit
Commune âgé de trente cinq ans profession Cordonnier
frere, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui a
une heure et demi du matin est décidé Henri Engels
âgé de quarante cinq ans profession Cordonnier, né et
Domicilié a Joppel marié, fils de Pierre Engels âgé
de soixant quinze ans, particulier a Joppel et de
Marie van vespen Decedée en la maison N^o 8
Section quatre, et les déclarants ont signés avec
nous le present acte après que lecture leur en a
été faite J. Engels

P. Engels

J. Biemanns (mair)

704



W. 17.
M.

Le premier du mois de ventose an ~~viii~~ ^{viii}
 treize a onze heures du matin par
 devant nous Jean Baptiste Diezmaus maire de la
 Commune de Poppo, et officier de L'etat Civil, au
 lieu de nos Seances, se sont presentes pour contracter
 mariage Jean Wouters profession tisserand age de trente
 neuf ans, né et domicilié a Poppo. Département des Deux
 Nettes, fils majeur de Jean Wouters et Elisabeth Timmermans
 Decedés, d'une part
 Et Joanne de Bondt agee de trente neuf ans
 née et domiciliée a Poppo Département. Sndit, fille
 majeure de Jean Baptiste de Bondt et de Antonette
 Crabbe Decedés d'autre part

Les actes preliminaires dont il a été fait lecture
 ainsi que du Chapitre Six du titre de mariage de
 la Loi du vingt ventose au onze sont extraits. 1^o du
 registre des publications dument faites a Poppo le vingt
 six et vingt huit du mois de pluviôse dernier, 2^o Actes
 de naissance des Epoux, 3^o Actes de Decés des peres et
 meres des Epoux

Les parties ayant declaré se prendre mutuellement
 pour mari et femme et nulle opposition n'étant
 survenue, nous avons proclamé qu'au nom de la
 Loi, ils étoient unis en mariage le tout conformément
 au Chapitre trois de la Loi du vingt ventose au onze
 en presence de Adrien de Bondt profession Cultivateur age
 de quarant ans frere maternel, Jean van bees profession
 Cultivateur age de cinquante quatre ans, cousin paternel, Adrien
 van Aelst profession Cultivateur age de trente quatre ans,
 et Jean Engels profession Cordonnier age de trente cinq ans
 demeurant tous en cette Commune de Poppo Depart Sndit
 et ont les parties et temoins susquels le present a été lu
 signé avec nous, M. J. Wouters

A de Bondt Joanne de Bondt M. Diezmaus
 J. Engels Jean van bees
 Adrien Aelst

N. 16
No.

Le premier du mois de ventose au treize a onze heures
du matin par devant nous Jeanbaptiste (Diermans) maire
de la Commune de poppele et officier de L'Etat civil, au
Lieu de nos Seances, se sont presentes pour Contracter
mariage henri van hees profession tisfand age de
trente ans trois mois, né et domicilié a poppele Departe-
ment des deux Nettes, fils majeur de henri van hees
decedé, et de adriane franjeu demeurante au dite
Commune age de soixante huit ans, laquelle y presente
et consentante la mariage d'une part

Et de Cornelia de bondt agee de trente quatre ans
née et domiciliée a poppele Departement susdit, fille
majeure de Jeanbaptiste de bondt et de Antonette
Crabben decedés d'autre part

Les actes preliminaires dont il a été fait Lecture
ainsi que du Chapitre six de titre de mariage de la
Loi du vingt ventose au onze sont extraits 1^o du registre
des publications dument faites a poppele le vingt un
et le vingt huit du mois de pluviöse dernier Les actes
de naissance des Epoux 3 actes de Decés des Epoux
et mere des Epoux

Les parties ayant declaré se prendre mutuellement pour
mar et femme et nulle opposition n'étant survenue
nous avons proclame qu'au nom de la Loi, ils étoient
unis en mariage se tout conformant au Chapitre trois
de la Loi du vingt ventose au onze, en presence de
Stieven de bondt professeur Cultivateur age de quarante ans
père maternel, Jean van hees profession Cultivateur
age de cinquante quatre ans Cousin paternel, Stieven van
Helst profession Cultivateur age de trente quatre ans,
et Jean Engels profession Cordonnier age de trente cinq
ans, demeurants tous en cette Commune de poppele
Departement susdit.

Et ont les parties et la mere du futur et terminés sur
quels les presnt a été lu signés avec nous acceptés la
mere qui se declare ne savoir de rien de van hees

A de bondt
J. Engels
Stieven Helst
Cornelia de bondt
Jean van hees
Diermans

N. 17.
No.

Le deux du mois de ventose an
treize a onze heures du matin
par devant nous Jean Baptiste Lottin
maire municipal de la commune de Poppel
et officier de l'état civil, au lieu de nos deans de l'ent
présentés pour contracter mariage Adrien Storms profes
sion Charon age de vingt huit ans, né a Godeballe repub
lique batave, domicilié a Poppel département des deans
Lottin, fils majeur de Guillien Storms profession Charon
et de Adriane Marie Bruden demeurant a Godeballe repub
lique batave, d'une part

Et Petronille Wyfers age de vingt neuf ans née
a Hilvarenbeek republique batave, domiciliée au dit Poppel
département des deans Lottin, fille majeure de Jean Wyfers
et de Angèle van Poppel d'icelles d'autre part

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi
que du Chapitre six de titre de mariage de la Loi du vingt
septors an oude sont extraits, 1^o du registre des publications
récemment faites a Poppel le vingt une et le vingt huit
du mois de pluviose dernier, 2^o les actes des vœux formés des
époux, 3^o les actes des vœux de perd et more de la future et
acte de contentement du perd d'un futur

Les parties ayant déclaré de prendre mutuellement pour
maris et femmes et nul opposition n'étant survenue, nous
avons proclamé qu'en nom de la loi, ils étoient unis
en mariage, le tout conformément au Chapitre trois de la
Loi du vingt septors an oude, en présence de Joseph
Storms profession Charon age de vingt quatre ans fils
majeur domicilié a Poppel, Jean Wouters profession
Cultivateur age de vingt cinq ans domicilié a Hilvarenbeek
Gerard godschalk profession ouvrier age de trente sept
ans, domicilié a Poppel et Andrie Cocmans profession
Cultivateur age de quarant quatre ans, domicilié a Poppel
département susdit, et ont les parties et les uns desquels
le présent acte de liquid avec nous, acceptés la future qui a
déclaré sa savoir et être, ainsi que Wouters l'ont tenu qui a
déclaré en l'agrir qu'il n'est plus
Aussilors et

Loucelis Stormes & Godeschalek

Andrie Cocmans

Notaire

main



L'an treize de la republique le six du mois de ventose
 à deux heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste
 Diermans maire et officier de l'état civil de la commune
 de poppel, arrondissement de tuncourt, département des
 deux Lottes, est comparu Pierre Luyten, âgé de
 quarant deux ans profession Cultivateur domicilié à poppel
 lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
 né ce jour d'hui à cinq heures du matin de lui déclarant
 et de Cornélie Hendriks âgée de trente neuf ans, son
 épouse, et a lequel il a déclaré vouloir donner les prénoms
 nous de Jean Baptiste, les dits déclarations et présentations
 faites en présence de Conseil Nieberghes âgé de quarant
 quatre ans, profession Charpentier, et Henri Wilborts âgé
 de trente trois ans, profession tailleur domiciliés tous les
 deux en cette commune de poppel et ont le père et temoins
 signés avec nous le present acte de naissance après qu'il
 leur a été faite lecture specter Caychere

Hendricus Wilborts C. Nieberghes
 Maire

N. 19.
 L'an treize le six sept genimal à neuf heures du matin
 par devant nous Jean Baptiste Diermans maire et officier de
 l'état civil de la commune de poppel, arrondissement de
 tuncourt, département des deux Lottes, sont comparus
 Jean Vincke domicilié à poppel âgé de cinquante six ans
 profession Cultivateur, et Aricie Hendriks domiciliée au
 dit commune, âgée de vingt huit ans, profession Cultiva-
 teur, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à six heures
 du matin est décédé Jean Baptiste Luyten âgé de six huit
 ans, né et domicilié à poppel, célibataire, fils de Pierre Luy-
 ten âgé de quarant sept ans, profession Cultivateur, et de
 Elisabeth specters âgée de cinquante une ans, domiciliés à
 poppel en la maison N. 23 section trois, et les dits temoins
 ont signés avec nous le present acte après que leur
 lecture en a été faite

A Hendriche J. viare ks
 Diermans

L'an treize le quatre du mois de
 floreal, a onze heures du matin par nous
 devant nous Jean Baptiste Le Dieux maire de
 la commune de poppele, et officier de l'état civil, au lieu de nos
 seances, se sont presentés pour contracter mariage, Jean Baptiste
 tielemans profession cultivateur âgé de vingt quatre ans
 neuf mois, né et domicilié à poppele, département des densthees
 arrondissement de turinout fils mineur de Adrien tielemans
 et Adriane Iguts Decedés d'un part

Et petitionelle Van hees âgé de trente ans, née et domiciliée
 à poppele département du dit, fille majeure de Jean Van
 hees, et Marie Hieberg Decedés d'autre part

Les actes preliminaires dont il a été fait lecture ainsi
 que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du vingt
 ventose au onze sont extraits de du registre des publications
 devant faites à poppele le vingt quatre du mois de germinal
 dernier, et le premier du mois courant. Les actes des naissances
 des Epoux, 3 actes des décès des pères et meres des Epoux, le
 actes des décès du grand père et mere de futur, 5 acte des
 Constatement des famille de futur

Les parties ayant déclaré de prendre mutuellement pour
 mari femme et nulle opposition n'étant survenue, nous nous procla-
 mé qu'en nom de la Loi, ils étoient unis en mariage le tout conformé-
 ment au Chapitre trois de la Loi du vingt ventose au onze; en
 presence de Jean Engel profession Cordoulier âgé de trente cinq ans,
 Pierre Van Gelooen profession boulanger âgé de quarante deux
 ans, Wilbois Van Gysel profession mineur âgé de quarant huit
 ans, Adrien Van Corven profession domestique âgé de vingt deux
 ans, venant tous les quatre en cette commune de poppele dépar-
 tement du dit, et ont les parties et tenans en quels le present a été
 Lu signé avec nous J B tielemans J R tieles
 Engelooen W Van Gysel

Jean Engel & Corven

Adrien tielemans
 maire



N. 21.

N.

Lean trier le quinze floral ou six heures de relevée par devant nous Jean Baptiste Widmann maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel arrondissement de Tumbout Département des Deux Helles, est comparu Pierre van den heuvel âgé de vingt huit ans, profession tissand, Domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jour d'hui à quatre heures de relevée de lui déclarant et de Julienne van Othain âgée de vingt neuf ans son épouse, et a laquelle il a déclaré voir donner le prénom de Cornélie, les dits déclarations et présentations faites en présence de Henry van Gaebege de vingt cinq ans profession Cultivateur et Jean Engels âgé de trente cinq ans profession Cordouier, Domiciliés tous les deux en cette Commune de Poppel, et ont les pères et tuteurs signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été faite lecture, accepté le père qui a déclaré en savoir l'origine

J. Van Raek
 J. Widmann
 Jean Engels

N. 22.

N.

Lean trier le vingt une floral à neuf heures de matin par devant nous Jean Baptiste Widmann maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel arrondissement de Tumbout Département des Deux Helles est comparu Arnold Storms âgé de vingt huit ans profession Charon Domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jour d'hui à une heure du matin de lui déclarant et de Catherine Keyfers âgée de vingt huit ans son épouse, et a laquelle il a déclaré voir donner le prénom de Jilabelle, les dits déclarations et présentations faites en présence de Gerard Godtschalck âgé de trente sept ans profession Ouvrier et Jean Engels âgé de trente cinq ans profession Cordouier, Domiciliés tous les deux en cette Commune de Poppel, et ont les pères et tuteurs signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été faite lecture

Jean Engels Arnold Storms
 J. Coeschleck J. Widmann

N. 25.

Le on treize le trente floral en neuf heures du matin
par devant nous Jean Baptiste Ledermanns maire et officier
de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement
de Turinbourg, Département des Deux Lëttes. Sont comparus
Henry Franzen âgé de cinquante cinq ans, profession
Cultivateur et Gerard Hoeschler âgé de trente sept ans,
profession ouvrier, Domiciliés tous les deux au dit Commun
de Poppel. voisins, lesquels nous ont déclaré que ce jour
hui à deux heures du matin est décidé Jean Baptiste
Hendriks âgé de quarant six ans, profession ouvrier
Domicilié à Poppel époux de Joann Marie de Witt,
âgé de quarant cinq ans. Domicilié au dit Poppel, fils
de feu Henry Hendriks et Marie Spape en la maison
N.° Section quatre, et les déclarants ont signé avec
nous le présent acte après que lecture leur en a été
faite

J. Franzen
G. Hoeschler

J. Ledermanns
maire

N. 26.

Le on treize le premier prairial en deux heures de
relève par devant nous Jean Baptiste Ledermanns maire
et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arron-
dissement de Turinbourg, Département des Deux Lëttes, sont
comparus Joseph Materssen âgé de soixante sept ans
profession Cultivateur et Pierre Huybrechts âgé de
quarant six ans profession Cultivateur, Domiciliés
tous les deux au dit Commun de Poppel, voisins.
lesquels nous ont déclaré que ce jour hui à neuf heures
du matin est décidé Pierre Dieffen âgé de huit
ans. Domicilié au dit Poppel, fils de Jean Dieffen
âgé de quarant un ans, profession Cultivateur
et Willemine van Steen âgée de trente quatre ans
Domiciliés à Poppel, en la maison N.° Section un
et les déclarants ont signé avec nous le présent
acte après que lecture leur en a été faite

J. Materssen
p. Huybrechts

J. Ledermanns
maire

N. 27.

N.

L'an treize le deux prairial a trois heures de relevée par devant nous Jean Baptiste Lediemand maire et officier de l'état civil de la Commune de poppe, arrondissement de tumbout, département des deux Lëttes, est comparu Adria Hendrickse âgé de trente six ans profession catholique domicilié a poppe, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né ce jour d'huy a huit heures du matin. D. Lui déclarant et de Catharine Timme mans âgé de trente sept ans son épouse, et a lequel il a déclaré vouloir donner le prénom de henry, les dits déclaration et protestations faites en présence de Antoine abeu âgé de trente neuf ans, profession catholique et Mathias son beau père âgé de soixant trois profession catholique domiciliés tous les deux en cette Commune de poppe, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été faite lecture, accepté le second témoin qui a déclaré en faveur de son

Adria Hendrickse
Antoine abeu

L. Lediemand
maire

N. 28.

D

L'an treize le quatre prairial a neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste Lediemand maire et officier de l'état civil de la Commune de poppe, arrondissement de tumbout, département des deux Lëttes, sont comparus Henry Francken âgé de cinquante cinq ans profession catholique et Arnold Stornus âgé de vingt huit ans, profession catholique domiciliés tous les deux au dit Commune de poppe voisins, lesquels nous ont déclaré que hier le trois du mois courant a neuf heures du soir est décédée Adriane Marie van Gestel âgée de soixant deux ans, fille domiciliée a poppe veuve de feu Jean Godschalk, fille de feu Hindert van Gestel et mari prénommé, en la maison N.° section quatre, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après qu'il leur en a été faite

Arnoldus Stornus

H. Francken

L. Lediemand
maire

N. 29.

D.

L'an tiers le quinze pœnnial à neuf heures du matin
 par devant nous Jean Baptiste Widmann maire et officier
 de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement
 de Tuntout, Département des Deux Lëttes, sont
 comparus Antoine Spape domicilié en cette Commune âgé
 de trente quatre ans profession Cultivateur et Jean van
 Gil's domicilié en dit Commune âgé de trente quatre
 ans profession Cultivateur, lesquels nous ont déclaré que
 hier à cinq heures de relevée est décédée Joanne Poppel
 âgée de vingt ans, née et domiciliée à Poppel
 célibataire fille de Pierre Poppeliers âgé de cinquante
 ans profession Cultivateur domicilié à Poppel et de
 Catherine de Weys décédée, en la maison N. 6. Section
 Deux, et les déclarans ont signé avec nous le present
 acte après que lecture lui en a été faite

Antoniüs spape

J. van Gil's

J. Widmann
maire

N. 30.

D.

L'an tiers le dix huit pœnnial à huit heures du
 matin, par devant nous Jean Baptiste Widmann maire
 et officier de l'état civil de la Commune de Poppel
 arrondissement de Tuntout, Département des Deux
 Lëttes, sont comparus Antoine Spape domicilié en
 cette Commune âgé de trente quatre ans profession
 Cultivateur, et Jean van Gil's domicilié en dit Commune
 âgé de trente quatre ans profession Cultivateur, lesquels
 nous ont déclaré que hier à onze heures du soir
 est décédée Anne Catherine van Overa âgée
 de dix huit ans née et domiciliée à Poppel célibataire
 fille de feu Henry van Overa, et de Joanne Wouters
 âgée de cinquante quatre ans domiciliée à Poppel, en
 la maison N. 7. Section Deux, et les déclarans ont signé
 avec nous le present acte après que lecture lui en a été faite

Antoniüs spape J. van Gil's J. Widmann
maire

N. 31.
D.

L'an treize le quatre mesidor a neuf heures du matin, par devant nous Jean-Baptiste Widemann maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Luxembourg, Département de l'Empire, dont Compagnon Henry van Naeff age de vingt cinq ans, profession Cultivateur et Pierre Maye age de cinquante cinq ans, profession Cultivateur domiciliés tous les deux en cette Commune de Poppel, voisins, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui a cinq heures du matin est décédé Melchior Dieck age de quinze ans né et domicilié a Poppel célibataire fils de feu Antoine Dieck, et de Marguerite Friederica age de cinquante trois ans, domiciliés a Poppel, en la maison N.° 231 rue de la Justice, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

P. Actes. Secy.
Awan Raack / Widemann
mairie

N. 32.
N.

L'an treize le cinq mesidor a neuf heures du matin par devant nous Jean-Baptiste Widemann maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Luxembourg, Département des Deux Lëttes, et Compagnon Sébastien Kniebuchs age de trente six ans, profession Cultivateur domicilié a Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier a cinq heures de relevée de lui déclarant et de Marie Kniebuchs age de quarant un ans son épouse, et a laquelle il a déclaré vouloir donner pas son nom de Jeanne Marie les dits déclarations et présentations en présence de Gerard Godschalk age de trente huit ans, profession ouvrier et annote Storms age de vingt huit ans, profession Chouan domiciliés tous les deux en cette Commune de Poppel, et ont le père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été faite lecture accepté le père qui a déclaré ne savoir de rien.
G. Goesseck / Storms
mairie

N. 33.

N.

L'an treize Le vingt mesidor a six heures de relevée
 par devant nous Jean Baptiste Siemanns maire et officier
 de L'etat Civil de la Commune de Poppel, arrondissement
 de Luxembourg, Département des Deux Provinces, est comparu
 Jean van Steen age de cinquante ans profession-Culti-
 vateur Domicilié a Poppel, lequel nous a présenté un
 enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a quatre
 heures de Lui déclarant et de Jeanne Marie Quits
 age de quarant six ans son épouse, et auquel il a
 déclaré vouloir donner le patron de Adrien, les dits
 déclarations et présentations faites en présence de Joseph
 Mathisen age de soixant six ans, profession-Cultivateur
 et Jean Dieffen age de trente neuf ans, profession-Cultivateur
 domiciliés tous les deux au dit commun de Poppel, et ont le present
 acte de naissance signé avec nous le present acte de naissance après
 qu'il leur a été faites lecture j'an van Steen
 J. Mathisen P. Dieffen J. Siemanns

N. 34.

N.

L'an treize Le vingt deux mesidor a neuf heures
 du matin, par devant nous Jean Baptiste Siemanns
 maire et officier de L'etat Civil de la Commune de
 Poppel, arrondissement de Luxembourg, Département des
 Deux Provinces, est comparu Adrien Jansen age de
 trente six ans, profession-Cultivateur Domicilié a
 Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin
 né ce nuit a deux heures de Lui déclarant et de Marie
 Catharine van Besfen age de trente six ans, son
 épouse, et a laquelle il a déclaré vouloir donner les
 patron de Anne Catharine, les dits déclarations
 et présentations faites en présence de Joseph Diegels age
 de trente huit ans profession vallet, et Jean van
 Besfen age de trente trois ans profession-Cultivateur
 domiciliés tous les deux en Cette Commune de Poppel
 et ont le present acte de naissance signé avec nous le present
 acte de naissance après qu'il leur a été faites lecture
 accepté le père qui a déclaré ne avoir époux J. Diegels
 J. Siemanns J. Van Besfen

W. 35
16.

Le vingt quatre thémidor au trois a onze heures
M. L'abbé, par devant nous Jean Baptiste Guimard
maire de la Commune de poppeil et officier de l'état civil
au lieu de nos Levees se sont presents pour contracter
mariage pierre poppeilien profession cultivateur age de
cinquante ans né et domicilié a poppeil Département des
deux Lixhes, veuf de marie Catharine de weys fils
major de Laurenty poppeilien et de Elisabeth van
Weyt décédés d'un costé

10
16

Et Anne marie van Leent agee de trente quatre
ans née a hoogeninde republique batave domiciliée a
poppeil Département des deux Lixhes, fille majeure
de jacques van Leent profession cultivateur age de soixante
quatre ans, domiciliée a hoogeninde et Jeanne van Lauhoven
décédée, lequel y consent et consentant la mariage d'un costé

Les actes preliminaires dont il a été fait lecture ainsi que
du Chapitre six de titre de mariage de la Loi du vingt
septote au onze sont extraits de la registre des publications
mariage fait a poppeil le neuf et dix de mois courant. Les
actes des naissances des Epoux, et acte de décès de la premiere
femme, et acte de décès du pere et mere de futur, Les parties
ayant declarés le present mutuellement pour mari et femme
et nulle opposition n'estant survenue nous avons proclamé qu'en
nom de la Loi, ils étoient unis en mariage se font conformement

au Chapitre trois de la Loi du vingt septote au onze en presence
de Jean van Vessou profession cultivateur age de trent trois
ans, Jean Engels profession Cordonnier age de trent cinq
ans, Gerard Godschalk profession ouvrier age de trent sept
ans, et Adriaan van Corven profession domestique age de
vingt trois ans, domiciliés tous les quatre au dit Commune
de poppeil Département sus dit

et ont les parties et le pere de la future et les temoins sus
quels le present a été lu signés avec nous, acceptés les Epoux
ainsi le pere de la future qui ont declarés en savoir et sans
marq de pierre poppeilien, marq de Anne marie van Leent
marq de Jacques van Leent. Van Velden

A van Corven // W. 35
Jan Engels & Godschalk

N. 36.
D.

L'an treize le vingt quatre du mois de thermidor a deux heures
de relevée, par devant nous Jean Baptiste LeDismans maire et officier
de l'état civil de la commune de Poppel, arrondissement de
Tournhout, Département des deux Lèthes, est comparu Corneil
Gieburghs âgé de quarant quatre ans, profession Charpentier, et
Henry Wilborts âgé de trente trois ans domiciliés tous les deux
au dit commune de Poppel, voisins, lesquels nous ont déclaré que
ce jour lui a huit heures du matin est décédée Marie Anne
LeDismans âgé de sixante huit ans, domiciliée a Poppel
célibataire fille de feu Jean Baptiste LeDismans et de Cornelia
Deceux, en la maison N^o Section trois, et les déclarants
ont signé avec nous le présent acte, après que lecture
en a été faite C: Ricobughs // LeDismans
Henricus Wilborts ^{maire}

N. 37.
N.

L'an treize le vingt huit thermidor a deux heures de
relevée, par devant nous Jean Baptiste LeDismans maire
et officier de l'état civil de la commune de Poppel de
Poppel. Arrondissement de Tournhout, Département des deux
Lèthes, est comparu Theodor De Vret âgé de quarant cinq
ans profession Cultivateur domicilié a Poppel, lequel nous a
présenté un enfant de Sexe masculin, né ce jour à deux
heures du matin, de lui Déclarant et de Marie Catharine
De Vret âgé de trente trois ans son épouse, et a lequel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste
les dits Déclarations et présentations faites en présence de
Jean Baptiste Hendrickx âgé de cinquante sept ans, profession
Cultivateur, et Corneil Van de Heydt âgé de trente six ans
profession tes serant, domiciliés tous les deux en cette de Poppel
et ont les signés et témoins signés avec nous le présent
acte de naissance après qu'il leur a été faite lecture
accepté le tout qui a été déclaré en l'acte
C: Ricobughs // LeDismans
Henricus Wilborts ^{maire}

Le treize le sixième à neuf heures du matin, par devant nous Jean Baptiste ¹ Siemanns ² main. et officier de l'état civil de la commune de Poppel arrondissement de Tournout, Département des deux Luthes est comparu Jean Baptiste ¹ Friedrichz ² âgé de trente neuf ans profession cultivateur domicilié à Poppel, lequel nous a présenté deux enfants de sexe féminin, né ce jour d'hui à cinq heures du matin de lui déclarant M^le Jeanne Catharine van den Broeck âgée de trente sept ans son épouse et à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Catharine, et à Lantier le prénoms de Antonette les dits déclarations et présentations faites en présence de Henri van Graefz âgé de vingt cinq ans profession cultivateur, et Jean Engels âgé de trente cinq ans profession cordouanier domiciliés tous les deux en cette commune de Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été faite lecture ¹ Van Raek Jan Engels ² j. b. Friedrichz

Le treize le quinze sixième à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste ¹ Siemanns ² main. et officier de l'état civil de la commune de Poppel arrondissement de Tournout, Département des deux Luthes, est comparu Henri van Graefz âgé de vingt cinq ans profession cultivateur domicilié à Poppel lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né ce jour d'hui à deux heures du matin, de lui déclarant et de Marie Catharine Joseph van Graefz âgée de trente trois ans son épouse, et à lequel il a déclaré vouloir donner le prénoms de Jean Corneil les dits déclarations et présentations faites en présence de Adrien van Seltz âgé de trente cinq ans profession cultivateur, et Pierre van den Beugel âgé de vingt huit ans profession tissand, domiciliés tous les deux en cette commune de Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été faite lecture, excepté le second témoin qui a déclaré ne savoir écrire ¹ Van Raek ² J. van Seltz ³ Siemanns

N. 40.

L'an trois le dix huit du mois de feutor a
 huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste
 Wismans maire et officier de L'etat Civil de la Commune
 de poppele, arrondissement de tumbout, Departement des
 Deux Lettres, sont comparez Martin Wouters age de
 cinquaint deux ans profession Cultivateur Domicilie a
 poppele, et Pierre de Jonghe age de trente cinq ans
 profession Cultivateur Domicilie au dit Commune de poppele
 voisins, lesquels nous ont declarez que ce jour d'hui a
 cinq heures du matin, est decide Henri Wismans age de
 quarant six ans, profession Cultivateur Domicilie a poppele
 Celiataire fils de feu Corniel Wismans et petrouille
 vachts, en la maison N. 2 section quatre, et les declarants
 ont signez avec nous le present acte, apres que lecture
 leur en a ete faite.

Et Les Executeurs
 peter de Jonghe

M. Wismans

N. 41
 N.

L'an trois le vingt deux feutor a neuf heures du matin
 par devant nous Jean Baptiste Wismans maire et officier
 de L'etat Civil de la Commune de poppele arrondissement
 de tumbout, Departement des Deux Lettres, est comparez
 Pierre van de Heydt age de quarant trois ans, profession
 ouvrier Domicilie a poppele, lequel nous a presenté un
 enfant de sexe feminin né le vingt une du mois courant a
 six heures de relevé, de lui declarant et de Anne Marie Hoops
 agee de quarant ans son epouse, et a laquelle il a declare
 vouloir donner le nom de Jeanne Elisabeth, les dits decla-
 rations et presentations faites, en presence de Corniel vachts
 age de quarant une ans profession Cultivateur, et
 Lambert Boex age de cinquaint cinq ans, profession
 Cultivateur, domicilies tous les deux en cette Commune de
 poppele et ont les pères et temoins signez avec
 nous le present acte de naissance apres qu'il leur
 a ete faite lecture.

L. Boex

P. van de Heydt
 C. vachts M. Wismans

N. 42.

N.

L'an treize le treize fructidor a trois heures 15 16.
 de relevée par devant nous Jean Baptiste Bidmanns ^{main}
 et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement
 de Tournay département des deux Lèthes, et
 Compagn le Sieur Georges Cajetan Mathieu Mondelli âgé
 de vingt huit ans, Lieutenant des Douanes domicilié a Poppel
 Département susdit, lequel nous a présenté un enfant du
 sexe masculin, né ce jour d'hui a trois heures du matin,
 de lui déclarant. Et de Mondelli Marie Thérèse Chomé
 âgée de vingt cinq ans son épouse, et a lequel il a
 déclaré vouloir donner les prénoms de Ignace Joseph
 Adolphe, les dits déclarations et présentations faites en
 présence des messieurs Ignace Joseph Chomé âgé de
 cinquante six ans receveur des Douanes a Poppel, et Joseph
 Hollerille âgé de vingt neuf ans Lieutenant des Douanes
 domiciliés dans le dit Commun de Poppel, et ont les pères
 et témoins signés avec nous le présent acte de naissance
 après qu'il leur a été fait lecture.

J. P. Hollerille *Bonne* *Monsieur*

N. 43.

N.

L'an treize le treize fructidor a quatre de relevée par
 devant nous Jean Baptiste Bidmanns ^{main}
 et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Tournay, dépar-
 tement des deux Lèthes, et Compagn Guillaume Sebectets âgé de
 trente cinq ans, professeur onvrière domicilié a Poppel, lequel nous
 a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jour d'hui a cinq
 heures du matin, de lui déclarant et de Jeanne Marie de
 soit âgée de trente huit ans, son épouse, et a lequel il a
 déclaré vouloir donner les prénoms de Corneil, les dits décla-
 rations et présentations faites en présence de Pierre Diester
 âgé de quarant une ans, professeur cultivateur, et Joseph
 Materesen âgé de soixante six ans, professeur cultivateur
 domiciliés tous les deux en cette Commune de Poppel, et ont
 les pères et témoins signés avec nous le présent acte de
 naissance après qu'il leur a été fait lecture, accepté le
 père qui a déclaré ne savoir écrire
P. Bieren et *Materesen* *Bidmanns*

Le premier jour Consolément au treize a onze heures
 du matin par devant nous Jean Baptiste Leimanus maire
 de la Communauté de Joppé & Officier de l'état Civil au
 lieu de nos Seances. Le dit presenté pour Contracter mariage
 Adrien van de Nostrum profession marchand âgé de
 trente ans, né a haeren republique batave, domicilié
 a Joppé Département des deux Lictes, fils majeur de
 Andrie van de Nostrum et de Adriane Lombarts Née de Vimpert.
 Et helene haeremans âgé de cinquante un ans, né a
 tilbourg republique batave domiciliée a Joppé Département
 des deux Lictes, veuve de feu Jean Luyten fille majeure
 de Corneil haeremans et de maire van den hordt Née de Vantopart.
 Les actes préliminaires dont il a été fait lecture ainsi
 que du Chapitre six de titre de mariage de la Loi du vingt
 centode au code sont étants, 1^o du registre des publications
 dûment faites a Joppé le vingt un et le vingt huit de mois
 fructidor, 2^o actes des naissances des époux, 3^o acte de décès
 de son premier mari, 4^o actes des décès de son père & mère
 du futur, Les parties ayant déclaré se prendre mutuelle-
 ment pour mari et femme, et nulle opposition n'étant
 survenue, nous avons proclamé que par nous de la Loi
 ils soient unis en mariage. Le tout conformément au Chapitre
 trois de la Loi du vingt centode au code en présence de
 Pierre Engels particulier âgé de soixante et quinze ans, Jean
 Spapen domestique âgé de vingt six ans, Jean Engels profession
 Cordonnier âgé de trente cinq ans, et Gerard Godschalk
 profession Ouvrier âgé de trente sept ans, domiciliés tout
 les quatre au dit Communauté de Joppé Département dudit
 et ont les parties et les témoins auxquels le present a été lu
 signés avec nous, acceptés les époux qui ont déclaré se
 savoir écrire, ainsi X de Adrien van de Nostrum
 X de helene haeremans
 & L Engels Jan Spapen

J: Engels & Godschalk

Leimanus
 maire